

La commission formation syndicale de la Fédération des syndicats SUD éducation organise un stage de formation syndicale

« Le juridique au service des personnels et de l'animation syndicale »

Une formation de niveau 1

- ⇒ *Pour les animatrices-eurs des équipes syndicales*
- ⇒ *Pour celles et ceux qui pourraient réinvestir cela lors de formations locales*
- ⇒ *Pour celles et ceux qui ont besoin du juridique comme outil d'action syndicale*

Introduction au juridique et droit syndical

hiérarchie des normes, recours, droit syndical, particularité dans la FP/FPE/FPT/éducation, droit de grève, réunions, représentativité, locaux, moyens, diffusion, délégués, décharges, stages et refus de congé, CHSCT



Droit des fonctionnaires

droits et garanties, obligations, le statut général, la FPE, la FPT, statuts dans l'éducation nationale, les instances, le paritarisme, procédure disciplinaire

Animation des équipes syndicales

fonctionnement du syndicat, statut et RI, Solidaires, Fédération, accueil des nouveaux militants, pratiques de terrain, utilisation des moyens syndicaux, défense des personnels, recherche des textes, mutualisation, échanges concrets.

Non titulaires

droit public, contractuels, loi Sauvadet, vacataires, AED, AESH, FPT, ATSEM, ATEE, ITRF, ARE, T.A. ; droit privé, CUI-CAE, emploi avenir professeur, CS, prudhommes, Pôle emploi, formation, chômage, action sociale.

Quand?

Lundi 9 mars 2015, accueil à 9h00

Début 9h30-12h30 puis 14h00 –18h00

Mardi 10 mars 2015 9h00-12h00 puis 13h30-16h30

16h30-17h00 bilan

Comment?

Envoyer votre demande de congé pour formation syndicale par la voie hiérarchique avant le 8 février 2015

Modèle de lettre ci-joint

Où?

salon du Belvédère,

Le Corum 34000 Montpellier

Accessible par tramway (lignes 1, 2 ou 4 arrêt Corum) ou à pied

Pourquoi?

Parce que le juridique est un outil dans la défense des collègues au quotidien mais aussi dans la défense de nos droits syndicaux et bien d'avantage en ces temps qui nous attendent.

Parce qu'il est urgent qu'une réflexion commune sur ces questions cruciales pour notre avenir ne peut qu'être vue collectivement!

Quoi faire?

Dès que vous avez déposé votre demande de congé **renvoyez-nous le bulletin-réponse** ci-joint à :

comformation@sudeducation.org

Sans faute, car du nombre d'inscrit-e-s dépend l'organisation concrète et matérielle du stage.

Un programme détaillé et les horaires du déroulement vous seront adressés en retour.

Qui?

- * Philippe de Toledo, SUD éducation Hérault
- * Pierre Priquelier, mandaté formation fédérale
- * Pablo Guevara, mandaté formation fédérale
- * Sébastien Paris, SUD éducation Nord-Pas de Calais
- * Guillaume Hallier, commission exécutive
- * Natacha Le Grand, commission précarité
- * Jules Siran, commission précarité

Le congé pour formation syndicale est un droit. Les règles de remboursement pour le stage fédéral sont sur la partie privée du site fédéral : <http://www.sudeducation.org/Mode-d-emploi-pour-les-stages-de.html>

BULLETIN REPONSE

NOM : _____ PRENOM : _____

SYNDICAT : _____ mandats occupés : _____

Demande d'hébergement solidaire OUI ☐ NON ☐

Téléphone portable : _____ mail : _____@_____

Attentes particulières/suggestions : _____

**Modèle pour s'inscrire au stage - Person-
nels enseignants**

« Lieu », le *

Mme/M. le recteur

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*) de-
mande a bénéficier d'un conge pour formation syndi-
cale d'un jour / de 2 jours (*selon besoin dans votre em-
ploi du temps*), en application de la loi n° 82-997 du 23
novembre 1982 et du décret n° 84-474 du 15 juin 1984,
en vue de participer au stage de formation « Le juri-
dique au service des personnels et de l'animation syndi-
cale », qui se déroulera les 9 et 10 mars 2015, a Mont-
pellier, stage déclaré sous l'égide du CEFI-Solidaires
(144 Bd de la Villette 75019 PARIS).

Signature :

Impératif :

*Les délais étant très courts, vous de-
vez déposer la demande avant les va-
cances de d'hiver pour la zone A (soit
un mois avant)!*

En cas de refus, contactez-nous im-
médiatement et adressez-nous le
double de la preuve du dépôt de
votre demande de congé et une copie
du courrier de refus.



**Modèle pour s'inscrire au stage - Person-
nels agents techniques**

« Lieu », le *

Mme/M. le Président du Conseil General /régional

s/c du chef d'établissement/

Ou Mme/M. l'inspecteur d'académie

Mme/M (*Prénom, NOM, fonction, affectation*)
demande a bénéficier d'un conge pour formation syn-
dicale d'un jour / de 2 jours (*selon besoin dans votre
emploi du temps*), en application de la loi n° 84-53 du
26 janvier 1984 et du Décret n° 85-552 du 22 mai
1985, en vue de participer au stage de formation « Le
juridique au service des personnels et de l'animation
syndicale », qui se déroulera les 9 et 10 mars 2015, à
Montpellier, stage déclaré sous l'égide du CEFI Soli-
daires (144 Bd de la Villette 75019 Paris)

Signature :

Si vous n'avez pas de réponse quinze
jours avant le début du stage (soit le
26 février 2015), celui-ci est réputé
accepté.

Si vous recevez un **refus avertissez-
nous immédiatement :**

comformation@sudeducation.org

Cette session s'adresse plus particu-
lièrement aux **syndicats de la moitié
sud** et notamment à celles et ceux
qui se destinent à le réinvestir dans la
formation auprès des adhérent-e-s de
leur syndicat local !

Une formation de niveau 2 (le conten-
tieux, procédures disciplinaires, ré-
daction de recours, etc...) aura lieu en
2015-2016.

Stage de formation syndical le juridique au service de la défense des personnels et de l'animation syndicale – niveau 1

Hébergement : Hôtels de centre ville

Hôtel Le Majestic 4 rue du Cheval Blanc Tel : 04 67 66 26 85
Chambres pour 4 personnes. 20,35€ par personne. Petit déj : 5€

Hôtel des Etuves 24 rue des Etuves Tel : 04 67 60 78 19
Chambre individuelle : 49 €
Chambre grand lit ou 2 petits lits : 54 €
Taxe de séjour 35 cents
Petit déjeuner : 8 €

Hôtel d'Angleterre 7 rue Maguelone Tel : 04 67 58 59 50
Chambre avec douche WC et grand lit : 65 €
Chambre avec douche WC et 2 lits séparés : 70 €
Petit déjeuner : 7 €

Hôtel les Alizés 14 rue Jules Ferry Tel : 04 99 13 33 44
Chambre avec grand lit : 70 €
Chambre avec 2 lits séparés : 80 €

Hôtel des Arts 6 Bd Victor Hugo Tel : 04 67 58 69 20
Chambre avec grand lit : 75 €
Chambre twin avec 2 lits séparés : 89 €
Petit déjeuner : 9,5 €

Hôtel Le Strasbourg (un peu moins central mais tram direct tout près) 39, Bd de Strasbourg
Tel : 04 67 65 19 00
6 chambres encore disponibles entre 58, 50 € et 64,50 € petit déjeuner inclus
Chambres pour 2 personnes à 70 ou 76 € avec 2 lits petit déjeuner inclus

Hébergement : Hôtels un peu plus excentrés accessibles par tram direct

Hôtel Lapeyronie 80 rue des Pétètes. Tel : 04 67 52 52 20
Chambres individuelles : 59 €
Chambres pour 2 personnes : 68 €
Petit déjeuner : 8 € + Taxe de séjour 85 cents

Hôtel les Troènes 17 avenue Bertin Sans Tel 04 67 04 07 76
Chambres avec s de bains WC et TV pour 1 personne : de 59 à 62 €
Chambres avec s de bains WC et TV pour 2 personnes : de 67 à 68 €
Petit déjeuner : 7,10 € + Taxe de séjour 85 cents

Programme :

Lundi matin

Initiation au juridique et droit du fonctionnaire

Lundi après-midi

Droit des non-titulaires de droit public et droit privé

Mardi matin

Droits syndicaux

Mardi après-midi

Animation syndicale (à redéfinir)

Bilan

Contacts :

SUD Éducation Hérault
23 rue Lakanal, 34090 Montpellier
04-67-02-10-32
sud-education34@wanadoo.fr
comformation@sudeducation.org
06.17.28.88.72